

Budget 2017



Le 17 février 2017 – Le Conseil municipal a tenu une séance extraordinaire afin d’adopter le budget de la municipalité des Escoumins pour l’année 2017. Les prévisions budgétaires s’élèvent à 4.3 M\$. Plusieurs discussions, réflexions et opinions ont été émises par les membres du Conseil et l’administration générale pour consolider l’exercice qu’est la préparation d’un budget.

Pour l’année 2017, notre rôle d’évaluation s’élève à 134 867 661 \$ pour les valeurs imposables. Le taux de taxe foncière général a subi une baisse de 10 cents, passant de 1.34 \$ à 1.24 \$ du 100 \$ d’évaluation. Cela veut donc dire qu’un propriétaire d’une résidence d’une évaluation moyenne de 140 000 \$ verra son compte de taxes passer de 2 780.00 \$ à 2 660.00 \$, soit une baisse de 120 \$. Je tiens à souligner que nous avons effectué un travail rigoureux afin que le taux de taxe foncière soit respectable pour les citoyens. Un travail de révision pour les taxes de services d’égouts a abouti à une augmentation de ce service de 20 \$ pour chaque résidence desservie par ce service. Le dossier des matières résiduelles pour les commerçants quant à lui fut autant de travail que l’an dernier. Cette deuxième année nous a permis d’adapter de façon équitable les entreprises à leur taux respectif. Plusieurs entreprises verront le montant attribué aux matières résiduelles diminuer. D’autres par contre, subiront une hausse. Nous tenons à vous assurer que nous nous rapprochons de plus en plus de la réalité de consommation. Il ne faut pas non plus négliger que nous sommes en période de changement des habitudes en terme de consommation et que l’an prochain sera la dernière année de transition.

Les membres du Conseil travaillent continuellement sur le développement de Les Escoumins. Il est prévu de poursuivre le développement du Camping municipal, celui de la caserne incendie et le bureau d’accueil touristique ainsi que la mise aux normes de l’eau potable.

En terminant, je tiens à réitérer les objectifs des membres du Conseil qui sont de demeurer à l’écoute des préoccupations de la population et de travailler à investir pour l’avenir.

Les principaux taux pour 2017 pour une résidence sont les suivants :

	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Taux de taxe foncière générale	1 340 \$	1 240 \$
Aqueduc	228 \$	228 \$
Égouts	115 \$	135 \$
Assainissement des eaux usées	284 \$	284 \$
Enlèvement et destruction des matières résiduelles	277 \$	277 \$

André Desrosiers, maire